

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**BOMBEX PEBBYS CS**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

insecticide

UFI : F230-V0SM-300C-YHXYF230-V0SM-300C-YHXY\*

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

EDIALUX

ZA Mâcon Est - 01750 REPLONGES

Tél. 03 85 31 89 10 - Fax 03 85 31 89 11

info@edialux.fr - www.edialux.fr

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

info@edialux.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**INRS - Centre antipoison 01 45 42 59 59 (24h/24, 7j/7)**

EDIALUX - 03 85 31 89 10 (horaires d'ouverture : semaine 8h30-12h30 et 13h30-17h00 ; week-end et fériés : fermé)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

Skin Sens. 1; H317

**Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH07



SGH09

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

perméthrine

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Mentions de danger (UE)

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

suspension micro-encapsulée avec Permethrine

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	perméthrine			
	52645-53-1 258-067-9 613-058-00-2 -	Acute Tox. 4*; H302 Acute Tox. 4*; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1; H317	>= 10,00 - < 25,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	-	M = 1000	M = 1000

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Changer les vêtements souillés ou contaminés par le produit.

#### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## **Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Agent d'extinction approprié**

Brouillard d'eau; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec; Mousse

#### **Agent d'extinction non approprié**

- jet bâton

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuel. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### **Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation.

#### **Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les vapeurs.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux. Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.  
- filtre A ou appareil respiratoire autonome

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

##### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

##### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>			
liquide			
blanc à beige			
<b>Odeur</b>			
cocoate			
<b>Seuil d'odorat</b>			
Donnée non disponible.			
<b>pH</b>			
Valeur	4,0	-	6,5
Température de référence			20 °C
Concentration			1 %

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	88 °C
Méthode	EEC A9
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Valeur	354 °C
Méthode	EEC A.15
<b>Propriétés comburantes</b>	
non oxydant	
<b>Propriétés explosives</b>	
Le produit n'est pas explosif.	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Taux d'évaporation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Valeur	1,04 - 1,07 g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	20 °C
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque	dispersible

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

Solubilité(s)	
Donnée non disponible.	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	
Donnée non disponible.	
Viscosité	
Valeur	~ 457 mPa*s
Température de référence	20 °C
Type	dynamique
Valeur	~ 236 mPa*s
Température de référence	40 °C
Type	dynamique
Valeur	~ 11,28 Pa
Température de référence	20 °C
Type	Yield Point /résistance à l'allongement
Valeur	~ 11,90 Pa
Température de référence	40 °C
Type	Yield Point /résistance à l'allongement
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	
Non corrosif sur aluminium et acier.	
Méthode	UN C.1

## 9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë	
N°	Nom du produit
1	BOMBEX PEBBYS CS
DL50	> 5000 mg/kg
Espèces	rat
Méthode	OCDE 425

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

<b>Toxicité dermale aiguë</b>			
N°	Nom du produit		
1	BOMBEX PEBBYS CS		
DL50	>	2000	mg/kg
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		

<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>			
N°	Nom du produit		
1	BOMBEX PEBBYS CS		
CL 50	>	5	mg/m <sup>3</sup>
Durée d'exposition	4 h		
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	BOMBEX PEBBYS CS
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Évaluation	Non irritant

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	
N°	Nom du produit
1	BOMBEX PEBBYS CS
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Évaluation	Non irritant

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	BOMBEX PEBBYS CS
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Évaluation	sensibilisant

<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>
Donnée non disponible.

<b>Cancérogénicité</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>
Donnée non disponible.

<b>Danger par aspiration</b>
Donnée non disponible.

<b>Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée</b>
Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
CL50		0,0089	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Poecilia reticulata		

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
CE50		0,020	mg/l
Durée d'exposition		24	h
Espèces	Daphnia magna		

<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			

<b>Toxicité sur bactéries</b>			
Donnée non disponible.			

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### 12.7 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchets 02 01 08\* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses  
 Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Vider entièrement le récipient. A éliminer comme le produit .



# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	perméthrine
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et abre"

### 14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	permethrin
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et abre"

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	permethrin
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et abre"

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** BOMBEX PEBBYS CS

**Code produit:** 509620

**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 18/12/2020

**Remplace la version :** 23/03/2018

**Région:** FR

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

<b>Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)</b>	
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.	
<b>Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation</b>	
D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.	
<b>Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX</b>	
Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
<b>DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses</b>	
Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E1

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### **Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H332 Nocif par inhalation.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### **Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH  
 Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg  
 Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 736258

\* informe des dernières modifications effectuées